



Commune de  
Villorsonnens

## BULLETIN COMMUNAL

N° 54

JUIN 2021

### **ASSEMBLEE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE**

#### **CONVOCATION**

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Villorsonnens sont convoqués en assemblée communale extraordinaire le

**22 juin 2021, à 20h00  
à la Halle polyvalente, à Orsonnens.**

#### **TRACTANDA**

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 20 avril 2021. Le procès-verbal ne sera pas lu. Il peut être consulté au bureau communal ou sur le site internet : [www.villorsonnens.ch](http://www.villorsonnens.ch)
2. Décision relative au mode de convocation des assemblées communales pour 2021-2026
3. Nomination des membres des commissions pour la période administrative 2021-2026
  - a) commission financière
  - b) commission d'aménagement et d'urbanisme
  - c) commission de naturalisation
4. Investissement : assainissement à la route du Montilier, secteur Villargiroud, mise en place d'un système séparatif
5. Réseau Santé Glâne/RSG : modifications des statuts
6. Présentation des esquisses des projets concernant les 3 anciennes écoles
7. Divers

Les documents soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés sur le site internet [www.villorsonnens.ch](http://www.villorsonnens.ch) ou à l'administration communale durant les heures d'ouverture.

Le Conseil communal

Nous vous invitons à nous transmettre vos questions, par écrit, jusqu'au vendredi précédent l'assemblée.

**ACTUALITES COVID** : Lors de l'assemblée, des masques et du désinfectant seront à votre disposition, les distances seront respectées selon les recommandations en vigueur.

## Informations sur l'ordre du jour



### 2. **Mode de convocation des assemblées communales pour 2021-2026**

Conformément à l'art. 12, al. 1<sup>bis</sup> de la Loi sur les communes, « l'assemblée communale décide du mode de convocation des assemblées communales (convocation individuelle ou circulaire tous ménages) valable pour toute la durée de cette période ».

Le Conseil communal propose de poursuivre le mode de convocation actuel par l'envoi du bulletin communal en tout ménage.

### 3. **Nomination des commissions pour la période administrative 2021-2026**

En vertu de l'art. 10, al. 1, lettre o de la Loi sur les communes, « l'assemblée communale élit les membres de la commission financière ainsi que les membres d'autres commissions prévues par la loi ». Pour notre commune, il s'agit de :

#### a) **commission financière**

4 membres ayant siégés durant la période précédente acceptent de se représenter pour un nouveau mandat : Mme Marie-Pascale Page, MM. Pascal Berset, Pierre-Alain Berset et Rafaël Serna ; une personne devra être nommée lors de l'assemblée.

#### b) **commission d'aménagement, d'urbanisme et d'énergie**

Cette commission est composée de 7 personnes dont 2 conseillers communaux. Les autres membres ayant siégés durant la période précédente acceptent de se représenter pour un nouveau mandat : MM. Joël Berset-Oberson, Thierry Defferrard, Yannick Nicolier, Jérôme Page et Dominique Perritaz.

#### c) **commission de naturalisation**

Pour cette commission composée de 5 membres dont 2 conseillers communaux. 2 personnes acceptent de se représenter pour un nouveau mandat : Mme Cynthia Chammartin et M. Jean-Claude Simon ; une personne devra être nommée lors de l'assemblée.

Les personnes qui souhaitent intégrer une commission sont invitées à s'annoncer à l'administration d'ici au jeudi 17 juin 2021 ou lors de l'assemblée.

### 4. **Investissement : assainissement à la route du Montilier, secteur Villargiroud, mise en place d'un système séparatif**

Dans le cadre des travaux du PIEP (plan des infrastructures d'eau potable), une nouvelle conduite doit être posée sur la route du Montilier. Le secteur doit également être équipé d'un système séparatif eaux claires, eaux usées. De ce fait, la commune souhaite entreprendre simultanément ces travaux pour profiter des synergies.

Le montant total de l'investissement se monte à CHF 300'000 réparti comme suit :

Réfection de la Route	CHF 142'200.-	financé par un emprunt
Travaux collecteurs EC/EU	CHF 155'300.-	financé par les liquidités (réserves)
<b>Arrondi</b>	<b>CHF 300'000.-</b>	

## 5. Réseau Santé Glâne/RSG : modifications des statuts

Afin de se conformer au nouveau modèle comptable harmonisé/MCH2, l'Association du Réseau Santé de la Glâne/RSG soumet ses nouveaux statuts. Le plus grand changement est la création d'une commission financière, il s'agit de définir les procédures de nomination et les attributions. Le but de l'association a également été redéfini.

Les nouveaux statuts ainsi que le comparatif des statuts sont disponibles sur le site internet [www.villorsonnens.ch](http://www.villorsonnens.ch) ou à l'administration communale.

Le Conseil communal propose à l'assemblée communale d'adopter les modifications des statuts.

## 6. Présentation des esquisses des projets concernant les 3 anciennes écoles

Suite aux séances des groupes de travail et au mandat confié au bureau Deillon-Delley Architectes SA, le Conseil communal a le plaisir de vous présenter les diverses variantes des projets pour chacun des sites de nos anciennes écoles.

Nous vous présenterons différentes options chiffrées en fonction des possibilités que nous offrent les terrains et bâtiments à disposition, en ayant tenu compte des vœux de la population.

### Informations générales



#### Administration communale – Vacances estivales

**Les bureaux seront fermés dès le 30 juillet 2021 et jusqu'au 15 août 2021 y compris.**

#### Passeports et cartes d'identité :

Vu les prescriptions sanitaires en vigueur, il convient de prendre en charge la clientèle supplémentaire se rendant dans les locaux du Service de la population et des migrants/SPoMi à Granges-Paccot.

Le SPoMi vous demande de fixer un rendez-vous avant de vous rendre auprès du secteur passeports suisses – biométrie.

En cas de demande urgente, donc sans rendez-vous, il y a lieu de privilégier un passage en matinée.

Le Service vous remercie de votre compréhension.

- Contact SPoMi : 026 305 15 26 ou [www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch)



Composition du Conseil communal pour la législature 2021-2026

	Dicastères
<b>M. Patrick Mayor</b> Syndic <a href="mailto:patrick.mayor@villorsonnens.ch">patrick.mayor@villorsonnens.ch</a> 079 242 02 24	Administration Relations publiques Bâtiments communaux
<b>M. Fabrice Berset</b> Vice-syndic <a href="mailto:fabrice.berset@villorsonnens.ch">fabrice.berset@villorsonnens.ch</a> 079 725 05 08	Epuration Eau potable Protection des eaux Cimetières
<b>M. Steve Berset</b> Conseiller communal <a href="mailto:steve.berset@villorsonnens.ch">steve.berset@villorsonnens.ch</a> 079 423 16 68	Constructions Rénovation bâtiments communaux (anciennes écoles et café)
<b>M. Jean-Pierre Chapuis</b> Conseiller communal <a href="mailto:jean-pierre.chapuis@villorsonnens.ch">jean-pierre.chapuis@villorsonnens.ch</a> 076 556 24 93	Routes Voirie Eclairage public Aménagement du territoire Ordre public
<b>Mme Jessica Chassot</b> Conseillère communale <a href="mailto:jessica.chassot@villorsonnens.ch">jessica.chassot@villorsonnens.ch</a> 079 765 21 85	Ecoles, transports scolaires Accueil extrascolaire Petite enfance Energie, environnement
<b>M. Lucas Dupré</b> Conseiller communal <a href="mailto:lucas.dupre@villorsonnens.ch">lucas.dupre@villorsonnens.ch</a> 079 365 42 34	Agriculture, parchets Déchetterie Forêts Défense incendie Protection civile
<b>Mme Francine Etienne</b> Conseillère communale <a href="mailto:francine.etienne@villorsonnens.ch">francine.etienne@villorsonnens.ch</a> 079 290 95 39	Finances, Impôts Santé, Social Culture, Sport, Loisirs Naturalisations

BEL ÉTÉ A TOUTES ET TOUS !

